

mens qu'elle donne à ses adeptes. Maintenant, que l'intolérance s'agit
et ourdisse ses complots! que la calomnie et la haine distillent leurs
poisons! que le fanatisme hurle et menace! Tranquille sous l'égide des
lois qui la protègent et sous l'empire desquelles elle trouve sûreté et
repos, elle attendra en silence l'arrêt d'un public, judicieux et impartial,
avec d'autant plus de soumission et de confiance qu'elle a foi dans le vieil
adage: La voix du peuple est la voix de Dieu!

Par mandement de la Grande-Loge de l'Etat de la Louisiane,

F. VERRIER,
Grand Secrétaire.

GRANDE LOGE

DES

FRANC-MACONS LIBRES ET ACCEPTÉS

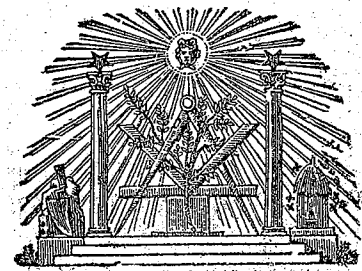
Du Rite Ancien d'York

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Chef Suprême des Franc-Maçons du même Etat qui suivent les Rites Ecossais et Moderne.

AUX GRADES SYMBOLIQUES.



Nouvelle-Orléans :

Imprimerie du F. J. L. Sollée, 137, rue de Chartres.

1845.

GRAND SECRETARIAT DE LA G. L.

P.P. F.F.

Conformément aux Réglements de la Grande Loge, je vous adresse cet exemplaire de l'état annuel de la Franc-Maçonnerie à la Louisiane pour l'année 1845. (A. L. 5844-5845.)

Je vous salue maçonniquement,

Votre affectionné F.

F. VERRIER,

Grand Secrétaire.

Adresse de la Grande Loge.

AU F. VERRIER, GRAND SECRETAIRE, rue Condé, No. 40. Nlle-Orléans.

NOTA. Les Lettres, Paquets, et Métaux doivent lui être directement adressés.

NOTICE

SUR LA

COMPOSITION DE LA GRANDE LOGE

DE

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

La réunion libre et volontaire des ateliers réguliers de l'État de la Louisiane, représentés à vie par leurs Présidents après une année d'exercice, et temporairement par deux officiers de leur choix (les premier et second surveillants de chaque Loge) qui sont réélus annuellement et à qui ils donnent le pouvoir de régir l'ordre, tant en matière administrative que dogmatique, est ce qui constitue la GRANDE LOGE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Tous ces ateliers ensemble la rendent la législatrice et la seule régulatrice de l'ordre Maçonnique, la dépositrice et la conservatrice de ses statuts généraux, aux grades symboliques.

ASSEMBLÉES DE LA GRANDE LOGE.

La Grande Loge tient ses séances au local de la R. L. la Persévérance No. 4, rue St. Claude, à la Nlle-Orléans.

Il y a chaque année six séances d'ordre, savoir : quatre séances fixées par le G. M. dans le courant des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre pour l'expédition des affaires.

Une séance fixée par le G. M. dans le courant du mois de Janvier pour l'élection annuelle des Grands officiers, et une séance fixée par le G. M. dans les premiers quinze jours qui suivent la séance des élections pour la solennité de la Grande Communication et l'installation des Grands Officiers, et où tous les Maçons de la Juridiction et les FF. étrangers sont admis.

L'époque de la Grande Communication est annoncée dans les journaux. Indépendamment des six séances d'ordre, le G. M. peut encore faire convoquer extraordinairement la Grande Loge.

La Grande Loge n'admet dans ses séances d'ordre, d'élections ou extraordinaires que les Grands officiers et Membres des autres Grandes Loges et Grands Orients étrangers.

Les Maçons qui n'appartiennent à aucune Loge, sont sujets à la juridiction de la Loge la plus voisine de leur résidence.

RAPPORTS DE LA G. L. AVEC LES LOGES DE SA JURIDICTION.

Chaque Loge siégeant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, doit à la fin de chaque année et avant l'Élection des Grands Officiers de la Grande Loge envoyer au G. Secrétaire :

1o. L'extrait du procès-verbal de l'élection du Vénérable et des Surveillants et celui de leur installation :

2o. Un Tableau de ses Membres Actifs, établissant avec exactitude le montant de ses redevances pour l'année expirée.

Les Loges de la campagne ont deux mois, depuis le jour de la St. Jean Evang., pour s'acquitter de ce devoir.

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA G. L.

En exécution des Règlements Généraux, la Grande Loge de l'État de la Louisiane, dans sa séance du 11 Janvier 1845, a élu ses Grands Officiers, pour conduire ses Travaux pendant l'année courante 1845, et dans la séance suivante du 26 Janvier, jour de la Grande Communication, les R.R. FF. dont les noms suivent, ont été dûment installés :

Grands Officiers de la G. L.

ROB. JUSTIN LOUIS de PREAUX.....	Séréniss. Grand-Maitre.
FÉLIX GARCIA.....	Député-Grand-Maitre.
LUCIEN HERMANN.....	1er Grand-Surveillant.
FRANÇOIS CALOGNE.....	2d Grand-Surveillant.
FRANÇOIS VERRIER.....	Grand-Secrétaire.
RAMON VIONNET.....	Grand-Trésorier.
G. A. MONTMAIN.....	Grand-Orateur.
HUBERT KIDEL.....	Grand-Intendant.
D. E. PINTADO.....	Grand-Intendant.
ÉDOUARD CRÉVON.....	G. M. des Cérémonies.
J. F. GIQUEL.....	Grand-Maréchal.
J. J. E. MASSICOT.....	1er Grand-Diacre.
ADRIEN NAUTRÉ.....	2d Grand-Diacre.
JULIEN DUVAL.....	Grand-Garde du Temple.
PIERRE GALLE.....	Gardien de la Gde. Loge et Grand Couv. en dehors.

Conseil des Rites.

Première Section.

RITE ÉCOSSAIS.

RR. FF. : Joseph Lisbony, R. J., J. M. Labarre, 32e., Rafael Sagrera, R. J.

Deuxième Section.

RITE MODERNE.

RR. FF. : Antonio Costa, R. J., Paul Aldigé, R. J., J. B. Lambert, R. J.

Comités Permanents.

CORRESPONDANCE.

Lucien Hermann, L. L. Valetón, J. B. Lambert.

COMPTABILITÉ.

Anthony Fernandez, Joseph Lisbony, Pierre Chevalier.

APPEL ET INFORMATIONS.

François Calogne, J. J. E. Massicot, Simon Meilleur.

Nota : Le Séréniss. Grand-Maitre et le Grand-Secrétaire font partie de tous les Comités; le Grand-Trésorier fait partie de celui de Comptabilité.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

MEMBRES DE LA GRANDE LOGE.

Nos. D'ordre	MEMBRES À VIE PAR RANG D'ANCIENNETÉ.	époque d'admis.
1	J. F. Canonge, Juge de la Cour Criminelle, Ch. T., 33e ancien G. M.	1819.
2	J. B. Faget, homme d'affaires, Ch. T., 33e.	1820.
3	D. F. Burthe, membre de la Chamb. des Représentants, R. A., ancien G. M.	1822.
4	J. H. Holland, avocat, R. et S. M., Ch. T., 33e. ancien G. M.	1822.
5	Charles Maurian, Juge de la Cour de Paroisse, Ch. T., 32e.	1823.
6	François Verrier, ancien négociant, R. et S. M., Ch. T., 33e., ancien D. G. M.	1823.
7	Pierre Chevalier, pharmacien, R. A., R. J.	1823.
8	Alexand. Philips, négociant, R. et S. M., Ch. T., 32e., ancien D. G. M.	1826.
9	J. B. Plauché, courtier de coton, R. A.	1827.

10	G. A. Montmain, officier de Banque, R. et S. M., Ch. T., 33e., ancien D. G. M.	1828
11	Baltazar Plauché, propriétaire, R. et S. M., R. †.	1828
12	Alonzo Morphy, Juge de la Cour Suprême, R. et S. M., Ch. T., ancien D. G. M.	1828
13	T. H. Lewis, avocat, R. et S. M.	1828
14	Joaquin Viosca, propriétaire, R. A., 32e.	1828
15	R. H. Denis, avocat, R. A.	1831
16	Jean Lamothe, bijoutier, R. A., 32e., ancien G. M.	1831
17	François Correjollès, entrepreneur, R. A., 32e.	1831
18	Victor St. Victor, courtier, P. M.	1723
19	Rob. Justin Louis de Preaux, avocat, R. A., 33e., Sérénissime G. Maître Titulaire	1832
20	Pierre Soulé, avocat, R. A., 33e.	1832
21	J. F. Giquel, propriétaire, R. et S. M., Ch. T.	1832
22	E. A. Canon, avocat, R. A., R. †., Ex. G. M.	1835
23	Donatien Augustin, shérif, P. M., R. †.	1835
24	A. Pitot, avocat, P. M.	1835
25	Fleury Générelly, Comptable, R. A., 32e.	1835
26	J. B. Lambert, homme d'affaires, Ch. T., R. †.	1836
27	Frédéric Roy, propriétaire, R. A.	1838
28	Hubert Kidel, bijoutier, R. A., R. †.	1839
29	Ramon Vionnet, Dect.-Médecin, R. A., 32e., ancien D. G. M.	1839
30	Jacques Léon, marchand, R. †.	1839
31	D. E. Pintado, homme d'affaires, R. A., R. †.	1839
32	Paul Aldigé, marchand, R. †.	1840
33	Julien Duval, professeur de langues, R. †.	1840
34	L. A. Frymer, marchand, R. A.	1840
35	A. D. Guesnon, propriétaire, Ch. T., R. †.	1841
36	Anthony Fernandez, Encanteur, R. †.	1841
37	Ramon Viosca, commerçant, R. †.	1841
38	Victor Burthe, avocat, P. M.	1842
39	François Degrais, marchand, R. †.	1842
40	J. M. Labarre, horloger, R. et S. M., Ch. T., 32e.	1842
41	Louis Serafon, propriétaire, R. †.	1842
42	Félix Garcia, Président du Sénat, R. et S. M., Ch. T., 30e., député G. M. titulaire	1842
43	Lucien Hermann, Notaire, R. et S. M., Ch. T., R. †.	1843
44	François Calogne, avocat, R. et S. M., R. †.	1843
45	Joseph Lisbony, propriétaire, R. †.	1843
46	Antonio Costa, commerçant, R. et S. M., Ch. T., R. †.	1843

47	Édouard Crévon, employé à la Mairie, R. †.,	1843.
48	Simon Meilleur, homme d'affaires, R. et S. M., R. †.	1844.
49	Fisher Rawson, homme d'affaires, R. A.	1844.
50	J. J. E. Massicot, négociant, R. A., R. †.	1844.

MEMBRES TEMPORAIRES REPRÉSENTANTS DES LOGES, POUR L'ANNÉE 1845.

51	H. B. Cenas, 1er Surveillant.....	} PARFAITE UNION No 1, (Rite d'York.)
52	Louis LeBeau, 2d Surveillant.....	
53	J. M. Moreau, Vénérable.....	} CONCORDE No 3, (Rite d'York.)
54	J. L. Reinecke, 1er Surveillant.....	
55	P. H. Huard, 2d Surveillant.....	
56	Jules Durrive, 1er Surveillant.....	} PERSÉVÉRANCE No 4, (Rite d'York.)
57	Thomas Bell, 2d Surveillant.....	
58	R. Brugier, 1er Surveillant.....	} ÉTOILE POLAIRE No 1, (Rite ÉCOSSAIS.)
59	Jacques Poupard, 2d Surveillant.....	
60	A. S. Douglass, Vénérable.....	} POINSETT LOGE No 39, (Rite d'York.)
61	H. M. Summers, 1er Surveillant.....	
62	W. H. VanReusslaer, 2d Surveillant	
63	Antoine Mondelli, Vénérable.....	} FOYER MAÇONNIQUE No 4 (Rite Moderne.)
64	Joseph Barnes, 1er Surveillant.....	
65	E. Bertrand, 2d Surveillant.....	
66	Adrien Nautré, Vénérable.....	} LIBÉRALE No 3, (Rite ÉCOSSAIS.)
67	Henry Train, 1er Surveillant.....	
68	Simon Viot, 2d Surveillant.....	
69	J. J. Rico, 1er Surveillant.....	} AMOR FRATERNAL No 4, (Rite ÉCOSSAIS.)
70	M. F. LaVega, 2d Surveillant.....	
71	L. L. Valetton, Vénérable.....	} DISSIPLES DU SÉNAT MAÇONNIQUE No 5, (Rite Moderne.)
72	Jacques Séphor, 1er Surveillant.....	
73	Guillaume Ayrivié, 2d Surveillant....	
74	Rafael Sagrera, Vénérable.....	} LOS AMIGOS DEL OR- DEN No 5, (Rite ÉCOSSAIS.)
75	Juan Bachino, 1er Surveillant.....	
76	Pedro Casañas, 2d Surveillant.....	
77	Gustave Martel, Vénérable.....	} GERMANIA No 46, (Rite d'York.)
78	Liebman Rose, 1er Surveillant.....	
79	Théobald Koening, 2d Surveillant....	

TABLEAU

DES LOGES RÉGULIÈRES EN ACTIVITÉ,

Formant la Juridiction de la Gde.-Loge de l'Etat de la Louisiane.

Loges au Rite d'York,

SÉANT À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue des Remparts.

No 1, LA PARFAITE-UNION, fondatrice de la Grande-Loge, Lucien Hermann, Vénérable M., H. B. Cénas, 1er Surveillant, Louis Lebeau, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue des Urselines.

No 3, LA CONCORDE, fondatrice de la Grande-Loge, J. M. Moreau, Vénérable M., F. L. Reinecke, Premier Surveillant, P. H. Huard, deuxième Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue St.-Claude.

No 4, LA PERSÉVÉRANCE, fondatrice de la Grande-Loge, François Calogne, Vénérable M., Jules Durrive, Premier Surveillant, Thomas Bell 2d Surveillant.

À ST. LANDRY (Opelousas.)

No 19, L'HUMBLE CHAUMIÈRE. T. H. Lewis, Vénérable M., Évariste Debailon, 1er Surveillant, B. K. Rogers, 2d Surveillant.

À ST. FRANCISVILLE, (Ouest Féliciana.)

No 31, FÉLICIANA LODGE. Eugène Remondet, Vénérable M., W. B. Clupton, 1er Surveillant, J. M. Baker 2d Surveillant.

À ALEXANDRIA, (Louisiane.)

No 37, ALEXANDRIA LODGE. W. B. Hyman, Vénérable M., Allen Juck, 1er Surveillant, Jackson Farrar, 2d Surveillant.

AUX NATCHITOCHEs, (Louisiane.)

No 38, PHÉNIX LODGE. P. A. Morse, Vénérable M., F. Williams, 1er Surveillant, N. * *, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue de la Commune.

No 18. No 39, POINSETT LODGE. A. S. Douglass, Vénérable M., H. M. Summers, 1er Surveillant, W. H. Van Reusselaer, 2d Surveillant.

À NAPOLÉONVILLE, (Paroisse Assomption.)

No 44, LOGE DU DESERT. Claudius Linosier, Vénérable M., J. A. Guérard, 1er Surveillant, Charles Monot, 2d Surveillant.

À GREEN WOOD, (Paroisse Caddo.)

No 45, JACKSON-LODGE. Alfred Flournoy, Vénérable M., D. J. Hooks, 1er Surveillant, A. G. Tuqua, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, au locale de La Persévérance.

No. 46, GERMANIA LODGE. Gustave Martel, Vénérable M., Liebman Rose, 1er Surveillant, Théobald Kœning, 2d Surveillant.

À EST-BATON-ROUGE.

No. 47, ST. JAMES. D. F. Reeder, Vénérable M., J. L. Lobdell, 1er Surveillant, P. Train, 2d Surveillant.

À ST. MARTINVILLE, (Attakapas.)

No. 48, L'HOSPITALIÈRE DU TÈCHE. Cornelius Voorhis, Vénérable M., B. Derbes, 1er Surveillant, V. A. Fournet, 2d Surveillant.

À SHREVEPORT, (Paroisse Caddo.)

No. 49, CADDO-LODGE. Joel W. Hardwich, Vénérable M., L. P. Crain, 1er Surveillant, A. F. Alfred, 2d Surveillant.

Loges au Rite Ecossais,

Cumulant les Rites d'York et Moderne,

SÉANT À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue d'Amour.

No. 1, L'ÉTOILE POLAIRE, fondatrice de la Grande Loge. Félix Garcia, Vénérable M., député G. M. de la G. L., R. Brugier, 1er Surveillant, Jacques Poupart, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue Plauché.

No. 3, LA LIBÉRALE. Adrien Nautré, Vénérable M., Henry Train, 1er Surveillant, Simon Viot, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, au local de la Parfaite-Union.

No. 4, EL AMOR FRATERNAL. J. M. Labarre, Vénérable M., J. J. Rico, 1er Surveillant, M. F. de la Vega, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, au local de la Persévérance.

No. 5, LOS AMIGOS DEL ORDEN. Rafael Sagrera, Vénérable M., Juan Bachino, 1er Surveillant, Pedro Casanas, 2d Surveillant.

Loges au Rite Moderne,

Cumulant les Rites d'York et Ecossais,

SÉANT À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue Plauché.

No. 4, LE FOYER MAÇONNIQUE, Antoine Mondelli Vénérable M., Joseph Barnes, 1er Surveillant, E. Bertrand, 2d Surveillant.

À LA NOUVELLE-ORLÉANS, Rue de la Levée.

No 5, LES DISCIPLES DU SÉNAT MAÇONNIQUE. L. L. Valetton, Vénérable M., Jacques Séphor, 1er Surveillant, Guillaume Ayrivié, 2d Surveillant.

TENUES D'OBLIGATION DES LOGES SIEGEANT A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les 1er et 3e Dimanches de chaque mois, de 9 à 11 heures du matin.	La Parfaite-Union.....	No. 1
	L'Etoile Polaire.....	No. 2
	La Liberte.....	No. 3
Les 2e et 4e Dimanches de chaque mois, de 9 à 11 heures du matin.	Los Amigos Del Orden.....	No. 5
	La Concorde.....	No. 3
	La Perséverance.....	No. 4
Les mêmes jours à 4 heures du soir.	Le Foyer Maçonnique.....	No. 4
	El Amor Fraternal.....	No. 4
Les 1er et 3e Lundis, à 7 heures du soir.	La Germania.....	No. 46
Les 1er et 3e Mardis, à 7 heures du soir.	Les Disciples du Senat Maçonnique.....	No. 5
	La Poinsett Lodge.....	No. 39

GRAND CHAP. DE R. A.

ANNEXÉ À LA GRANDE LOGE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE. Il est le chef suprême de tous les Chap. de R. A. de l'État, et correspond avec le G. Chap. Suprême des États-Unis.

Grands Officiers.

Les Grands officiers nommés et installés, dans la séance du 21 Février, pour diriger les travaux du Gd. Chap. pendant l'année 1845, sont les DD. CC.

ROB. JUSTIN LOUIS DE PREAUX,	T. Ex. G. P.
FÉLIX GARCIA,	Député G. P.
J. F. GIQUÉL,	G. R.
ALEX. PHILIPS,	G. S.
FRANÇOIS VERRIER,	G. Secrétaire.
RAMON VIONNET,	G. Trésorier.
G. A. MONTMAIN,	G. Cha.
J. J. C. MASSICOT,	G. Cap. R. A.
PIERRE GALLE,	G. Gardien.

Assemblées.

Le G. Chap. tient ses séances au même lieu que la Grande Loge, au local de la Perséverance, No. 4.

Indépendamment des deux séances d'ordre fixées aux quatrièmes Samedis de Janvier et Juillet de chaque année, le G. P. peut faire convoquer extraordinairement le G. Chap.

G. Secréariat. (Adresse)

Au D. C. F. Verrier, Grand Secrétaire, rue Condé, No. 40, à la Nouvelle-Orléans.

CHAPITRES DE R. A.

Sous l'obédience du G. Chap. de l'État de la Louisiane.

CHAP. LA CONCORDE No. 1, SEANT A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. M. Moreau,	G. P.
J. L. Reinecke,	R.
L. J. Moreau,	Ser.

CHAP. LA PERSÉVERANCE, No. 2, SEANT A LA NOUVELLE-ORLEANS.

François Calongne,	G. P.
Jules Durrive,	R.
Thomas Bell,	Ser.

CHAP. L'ÉTOILE POLAIRE, No. 3, SEANT A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Félix Garcia,	G. P.
A. P. Lanoux,	R.
Jean Chaigneau,	Ser.

CHAP. UNION, No. 12, SEANT A LA NOUVELLE-ORLEANS.

A. T. Douglass,	G. P.
B. Olney,	R.
T. A. Smith,	Ser.

CHAP. LES DISCIPLES, No. 13, SEANT A LA NOUVELLE-ORLEANS.

L. L. Valetton,	G. P.
J. J. E. Massicot,	R.
Jean Hahn,	Ser.

PUISSANCES ET CORPS SUPÉRIEURS MAÇONNIQUES,

Régulièrement constitués à l'Or. de la Nouvelle-Orléans, qui sont en relation d'amitié fraternelle avec la Grande-Loge de l'Etat de la Louisiane, ainsi qu'avec les Grands Orients Etrangers.

AU RITE ÉCOSSAIS.

SUPRÊME CONSEIL DE SOUV. GC. JJ. GC.

33e. Et dernier degré, des Etats-Unis d'Amérique.

SÉANT A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

N. Tr. Puiss. Souv. Gr. Commandeur. Le dernier T. P. S. G. C. était le T. III. F. J. J. Conte, décédé.

J. F. CANONGE, Tr. Puiss. Lieutenant Souv. Gr. Command.
FRANÇ. VERRIER, fondateur, Ex. Tr. Puiss. Lieut. Souv. Gr. Command.

G. A. MONTMAIN, Gr. Chan. Secrétaire du St. Empire.

R. J. L. De PREAUX, G. Introd., G. Exp.

J. B. FAGET, G. Trésorier.

J. B. BURTHEAU, S. G. J. G. (absent pour cause de maladie.)

PIERRE SOULÉ, S. G. J. G.

J. H. HOLLAND, S. G. J. G.

Grand Consistoire

DES SS. PP. DU ROYAL SEC. (32e degré)

J. F. CANONGE, Souv. Gr. Commandeur.

G. A. MONTMAIN, Député S. Gr. Commandeur.

N. 1er Lieut. Gr. Commandeur.

J. M. LABARRE, 2me Lieut. Gr. Commandeur.

CONSEILS DE CHEVALIERS KADOSCH. (30e degré)

Sous la Jurisdiction du Gd. Consistoire.

TRINOSOPHES No 1, annexé à la L. La Persévérance. Ramon Vionnet, Président.

LIBÉRALE No 2, annexé à la L. La Libérale No 3. en sommeil.

ÉTOILE POLAIRE No 3, annexé à la Loge l'Étoile Polaire No 1. Félix Garcia, Président.

CHAPITRES DE R. J. (18me degré)

Sous la Jurisdiction du Gd. Consistoire.

TRINOSOPHES No 1, annexé à la Persévérance. François Meilleur, T. S.

ÉTOILE POLAIRE No 2, annexé à la Loge l'Étoile Polaire No 1. Félix Garcia, T. S.

LIBÉRALE No 3, annexé à la Loge La Libérale No 3. Hubert Kidel, T. S.

AMOR FRATERNAL No 4, annexé à la Loge El Amor Fraternal No 4. J. M. Labarre, T. S.

A. W. PICHOT No 5, annexé à la Loge Les Disciples Du Sénat. J. J. E. Massicot, T. S.

AU RITE D'YORK.

CAMPMENT DES S. CHEV. TEMPLIERS.

LES AMIS INDIVISIBLES No 6, (annexé à l'Étoile Polaire,) sous l'obédience du Grand Camp. Général des Etats-Unis.

FRANÇOIS MEILLEUR, G. Commandeur.

ALEXANDRE PHILIPS, Génér. issi.

TRIGANT DE BEAUMONT, Cap. Génér.

FRANÇOIS VERRIER, Prêlat.

CONSEIL DE ROYAL ET SELECT MASTERS.

HOLLAND No 1, (annexé à l'Étoile Polaire.) François Meilleur, Trois F. III. Gr. M.

Alexandre Philips, Député 3 F. III. Gr. M.

François Verrier, Princ. Cond. Génér. D. Tr.

EXTRAIT DU RÉGISTRE DES RADIATIONS,

Transmises à la Grande Loge, pendant 5844.

Tableau des Maçons expulsés de l'ordre, par décisions spéciales de leurs ateliers, pour conduite anti-maçonnique.

J. Poumaroux, loge Le Foyer Maçonnique. No. 4, 6 Février, 5844.

Marius Fould, " l'Humble Chaumière No. 39, 26 Avril do.

Long Duplan, " L. Disciples du Sénat Mq. No. 5, 13 Juillet do.

Bernardo Othon, " El Amor Fraternal, No. 4, 22 Octobre do.

Etat des Maçons rayés du tableau de leurs loges, pour non
payement de quotités et qui peuvent être réintégrés en satis-
faisant le Trésor.

S. Marehand,	loge Le Foyer Maçonnique, No. 4,	25 Fév.	5844
N. Miotou,	" id " id " No. 4,	" "	" "
" Shaw,	" id " id " No. 4,	" "	" "
L. Levy,	" id " id " No. 4,	29 do.	" "
J. A. Philippon,	loge La Concorde, No. 3,	10 Mars,	5844
Nicolas Gurlic,	" " " " No. 3,	" "	" "
Ste. Croix Guinault,	" " " " No. 3,	" "	" "
Victor Joumaron,	" " " " No. 3,	" "	" "
Clément Ramos,	" " " " No. 3,	24 do.	" "
François Coquet,	" " " " No. 3,	" "	" "
Frédéric Buisson,	loge La Persévérance, No. 4,	12 Mai,	" "
J. Bte. Mailhe,	" " " " No. 4,	" "	" "
Pierre Dubuque,	loge La Parfaite Union, No. 1,	5 Fév.	5844
Wm. Debuys,	" " " " No. 1,	" "	" "
Similien Labranche,	" " " " No. 1,	" "	" "
Hortaire Andry,	" " " " No. 1,	" "	" "
Ursin Landreau,	" " " " No. 1,	" "	" "

Tableau des Maçons qui ont été réintégrés dans leurs titres
prérogatives, et droits maçonniques, pendant l'année 5844, par
décisions spéciales de leurs ateliers ou de la Grande Loge
elle-même.

Louis Mallard,	loge Foyer Maçonnique, No. 4,	29 Décembre,	5843
Isidor Depouilly,	" Étoile Polaire, No. 1,	5 Mai,	5844
Charles Raimon,	" id " " " No. 1,	17 Juin,	5844
L. A. Frymer,	" Poinsette, No. 39, (G. L.),	30 Juillet,	5844
Baltazard Planché,	" Fraternité, No. 35, (G. L.),	25 Septembre,	5844

Par ordre de la Grande Loge.

F. VERRIER,

GRAND SECRÉTAIRE